

Fiscalité: la FEB veut un Di Rupo "visionnaire"



On parlera budget, cette semaine, au gouvernement. Les entrepreneurs belges craignent "le marchandage politique" en matière fiscale.

Alain Zenner: des lois inapplicables!

Pour l'ancien secrétaire d'Etat, on vote des textes sans même les comprendre.

Entretien Patrick Van Campenhout

Pour l'avocat Alain Zenner, ancien secrétaire d'Etat aux Finances, il y a bien dans notre pays une insécurité juridique fiscale doublée d'un véritable jeu du gendarme et du voleur entre le fisc et les entreprises qui perdure et est contre-productive. Il reste fidèle à son credo relatif à une remise à plat totale de la fiscalité belge en tenant compte, enfin, d'un environnement fiscal européen incontournable. Quant au principe de lois fiscales mal ficelées, il estime en termes imagés que si les ponts étaient fabriqués de la même manière, plus personne n'oserait les utiliser...

Les contacts restent difficiles entre le fisc et les entreprises ou les contribuables en général? Oui. On avait drôné une nouvelle

culture d'entreprise dans l'administration fiscale mais les tentatives sont restées sans succès. Il y a pourtant au sommet de l'administration des fonctionnaires de haut niveau qui ont parfaitement conscience de la situation, mais on reste dans un environnement qui fonctionne sans conscience d'une véritable philosophie fiscale, dans lequel chacun agit de son côté.

Quid des plans de réforme de l'administration?

Il semble clair que les tentatives de réformes de l'administration fiscale soient vouées à l'échec: le fameux plan Coperfin a été abandonné. Et puis, si l'on a eu d'excellents ministres des Finances - Philippe Maystadt qui s'est illustré dans la gestion de la dette ou Didier Reynders dans le dossier bancaire - a-t-on eu de bons ministres de la fiscalité? J'ai le sentiment qu'il n'y a pas eu de réelle prise en main efficace de l'adminis-

tration, et dans ce cadre, le rôle du syndicat "maison" n'a pas été particulièrement constructif. Mais comprenons-nous bien, je ne jette la pierre à personne: il y a des torts des deux côtés.



Ça, c'est pour les relations avec l'administration, mais ce n'est qu'une partie du problème de l'insécurité juridique dans le cas de la fiscalité?

Oui, bien sûr, il y a le problème de ces mesures qui sont prises au terme de marchandages politiques sans tenir compte de l'avis des techniciens ou des sages. L'exemple de l'abus fiscal est à cet égard d'une grande limpidité: on a décidé ici d'une mesure, on a voté une loi sans savoir ce que cela voulait dire. Après avoir porté ce texte, le secrétaire d'Etat a dû demander à l'administration de clarifier le texte... Le ministre des Finances a donc fait voter une loi sans savoir ce qu'il faisait voter!

- Selon une étude, l'insécurité fiscale pèse sur les entreprises en Belgique.
- Les entrepreneurs veulent que l'Etat ait une vision à long terme avant de légiférer.

La pression monte sur le gouvernement Di Rupo qui doit corriger le budget 2012 dans les prochains jours (il reste à trouver 816 millions d'euros) et boucler celui de 2013. L'arbitrage budgétaire au sein de la majorité s'annonce mouvementé. Les demandes diverses fusent déjà à gauche et à droite. Le monde entrepreneurial est de la partie. Après l'organisation patronale flamande, le Voka, c'est au tour de la FEB (la Fédération des entreprises belges) de sortir du bois. Du moins, indirectement: la FEB organisait ce lundi un débat sur la fiscalité en Belgique. "Un pur hasard du calendrier", expliquent-on à la fédération.

Les demandes du monde patronal belge au gouvernement en place sont bien réelles. "Mais nous désirons être constructifs et ne pointer personne du doigt", précise Pieter Timmermans, administrateur-délégué de la FEB qui ouvre le débat avec des chiffres, ceux

d'une étude du cabinet Deloitte. "Les entreprises ont le droit de savoir à quoi s'en tenir par rapport aux autorités. Le pire dans les affaires, c'est l'incertitude", explique l'un des auteurs de l'étude.

En Belgique, cette incertitude serait surtout fiscale si l'on en croit l'enquête réalisée par Deloitte qui a sondé plus de 1 300 entrepreneurs présents dans 24 pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique.

Ainsi, selon Deloitte, plus de 61 % des entrepreneurs faisant du business en Belgique pensent que l'incertitude fiscale de notre pays influence négativement leurs affaires. Seuls des pays comme le Kenya, la Roumanie ou le Portugal font pire. Pour infos, ce chiffre est légèrement supérieur à 50 % pour la moyenne de la zone étudiée, ainsi qu'en France, en Allemagne et au... Nigeria. A contrario, seules 10 % des entreprises luxembourgeoises et 24 % des entreprises néerlandaises font le même constat.

Selon les sondés, ce sont surtout les changements de lois trop fréquents et leur effet rétroactif qui inquiètent les entrepreneurs dans notre pays. "En Belgique, on manque cruellement de vision en matière fiscale: les mesures ne sont, la plupart de temps, qu'un amalgame de compromis. Au final, elles sont souvent contre-productives et peu réfléchies sur le long terme", explique Pieter Vandendriessche, l'un des auteurs de l'étude.

"Après coup, on se rend compte que la mesure sur les voitures de société ne rapporte rien du tout à l'Etat."

Ces derniers prennent l'exemple du récent changement de législation sur les taxes pour les voitures de société, "une mesure prise par le gouvernement sur le coin d'une table à 3 heures du matin, et uniquement pour satisfaire un partenaire de la majorité". "Après coup, on se rend compte que cette mesure ne rapporte rien du tout à l'Etat", développe André Claes, associé chez Deloitte.

Le monde entrepreneurial plaide donc pour que l'équipe Di Rupo change de méthode et ait "une véritable vision à long terme sur la fiscalité", plutôt que des mesures "one shot", "trop vite ficelées" et "souvent inefficaces". "En Angleterre, par exemple, il y a désormais un consensus, à gauche et à droite, pour affirmer que c'est le secteur privé qui va sortir le pays de la crise, poursuit M. Claes. Il y a une vision et surtout énormément de concertation pour chaque mesure fiscale. La mesure antiabus, qui va être votée à la fin de cette année par le Parlement anglais, a suivi un processus de deux ans, avec consultation publique. Même si la

majorité bascule, elle restera en vigueur, assure le fiscaliste. En Belgique, ce type de mesure est votée en une nuit, souvent sans réelle concertation, et peut revenir sur la table des négociations tous les deux ou trois mois. L'incertitude qui en découle peut faire fuir les entreprises."

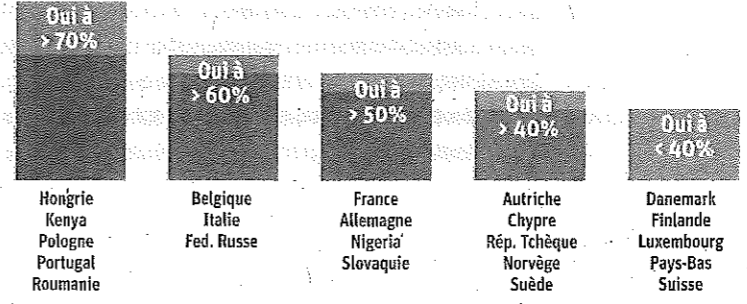
Autre facteur qui effraie les hommes d'affaires: notre législation fiscale serait "trop dense et compliquée", d'après le cabinet Tiberghien. "Il faut une simplification radicale des règles fiscales", plaide l'avocat Koen Morbée qui estime aussi qu'il est temps de restaurer la confiance entre les pouvoirs publics et les contribuables. "En Belgique, on a encore une relation verticale entre le fisc, que beaucoup voient comme omnipotent et punitif, et les entreprises."

Là aussi les exemples viennent de l'étranger. "Les Pays-Bas ont instauré, depuis plusieurs années, une vraie relation horizontale entre leur administration et les contribuables. Chacun fait sa partie du job, en concertation avec l'autre. Il y a une meilleure compréhension des problèmes que les deux parties rencontrent."

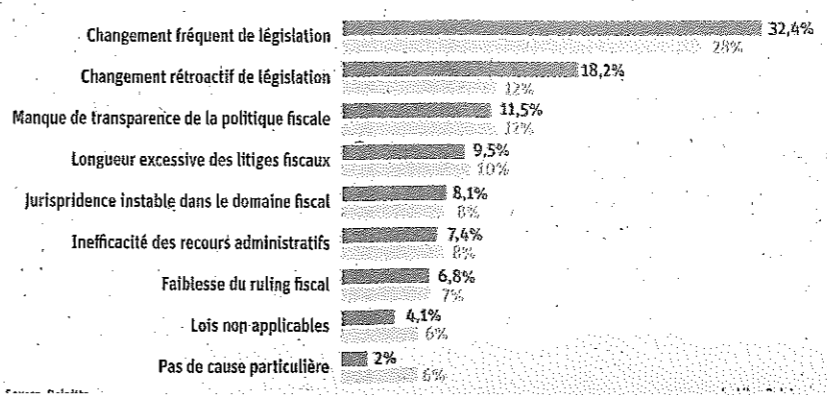
La FEB demande d'ailleurs une meilleure communication de l'administration fiscale: elle doit être plus "pratique" et "pragmatique". "Ce serait le premier plan de relance, conclut M. Timmermans. Et il ne coûte pas grand-chose." Raphaël Meulders

L'insécurité fiscale

Pensez-vous qu'il existe une insécurité fiscale qui influence ou même nuit à vos affaires dans votre pays?



Les causes majeures d'insécurité fiscale



On est donc bien dans ce cas dans un environnement sans sécurité juridique?

Oui, et la sécurité juridique en matière fiscale est indispensable à la lutte contre la fraude fiscale. Les exemples abondent, comme celui de la nouvelle taxation de l'avantage en nature relatif aux voitures de société. On le voit bien ici: tout n'est qu'affaire de symbolique et de communication. On prend des mesures rédigées au plus vite, avec des objectifs à court terme, mal calibrés, et dont les effets sont peu ou mal mesurés.

La solution serait une refonte de la fiscalité?

Le problème n'est pas de savoir s'il faut tout remettre à plat, mais quand il faudra le faire. Ne fût-ce que pour tenir compte de l'environnement européen. Les paradis fiscaux des uns sont les enfers fiscaux des autres. Et, plus qu'une remise à plat de la fiscalité, c'est la pratique législative, le mode d'écriture des textes législatifs qui

Épingle

Un accord préférable?

Stratégies. Face aux changements de réglementation en matière de taxation de l'avantage en nature constitué par la mise à disposition par les entreprises d'un véhicule de société, l'absence d'un dialogue préparatoire avec les spécialistes fiscaux du secteur privé a conduit ces derniers à riposter en termes stratégiques à ce qui est dès lors considéré comme une offensive du législateur effectuée par le biais de l'administration. Sur les blogs des acteurs du monde des fiscalistes, on évoque donc clairement une optimisation fiscale envers la nouvelle législation. Comment faire pour "manipuler" cette forme de rétribution moins taxée globalement que le salaire? Il faut choisir entre deux méthodes au moins. La première est d'ajouter ces revenus fictifs au salaire en suivant la forme de taxation prévue par la loi sur les avantages de toute nature, l'autre est de facturer le montant de l'avantage en nature au salarié sous forme d'une retenue sur salaire pour que cet avantage n'ait pas d'influence sur la taxation de ses revenus. Un bon accord aurait simpli-